



PROJET D'ETABLISSEMENT 2021-2025

Introduction

I/ Proposer une offre culturelle et artistique pour toutes et tous

1. A l'échelle d'un territoire
2. Dès le plus jeune âge
3. Assurer un enseignement artistique spécialisé
4. Développer des activités ou ateliers au plus près des demandes

II/ Soutenir les pratiques artistiques amateurs

1. Valoriser les pratiques d'ensemble, dont l'orchestre de l'Ecole
2. Maintenir l'effort pour un rééquilibrage des classes instrumentales
3. Développer l'interdisciplinarité et la transversalité
4. Encourager la création artistique

III/ L'Ecole Intercommunale des Arts « hors les murs »

1. Intervenir dans les établissements scolaires
2. Développer les actions vers des publics spécifiques
3. Participer à la vie culturelle des communes

IV/ Développer la communication à travers différents supports :

1. Améliorer la communication sur le territoire
2. Se faire connaître et reconnaître en dehors de la Vallée de l'Ondaine

Conclusion

INTRODUCTION

Les communes de La Ricamarie et du Chambon-Feugerolles ont créé il y a 20 ans , au sein du Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Ondaine, une Ecole Intercommunale des Arts.

Avec une offre artistique en constante évolution, elles réaffirment aujourd'hui leur volonté de proposer des activités les plus variées, en assurant les cursus traditionnels d'enseignement artistique mais aussi des pratiques amateurs originales, pour répondre aux attentes ou demandes des usagers.

Ces dernières années, un travail important a été fait pour mieux accueillir le public, sur les différents sites, avec un souci constant de communication et d'accès à l'information, aussi bien sur le fonctionnement de l'Ecole que pour tous les projets pédagogiques. Un nouveau site internet, inauguré en juin 2020, permet de rendre l'Ecole encore plus visible et attractive. Il a permis une meilleure communication et promotion des activités, pendant la crise sanitaire.

L'Ecole Intercommunale des Arts c'est un accompagnement éducatif et artistique essentiel dans les écoles primaires. Elle intervient aussi dans de nombreuses structures accueillant des publics très différents, des crèches aux maisons de retraite.

Elle a un souci constant de rayonnement artistique et de participation à la vie culturelle des communes, en partenariat avec les services municipaux, les associations de quartier ou les associations de musiciens amateurs. Toutefois, des actions nouvelles doivent être imaginées pour aller à la rencontre de publics éloignés, qui méconnaissent l'Ecole Intercommunale des Arts ou qui n'osent pas en franchir la porte.

La crise sanitaire a généré de nouvelles contraintes pour tout le milieu artistique. Elle nous pousse à réfléchir encore plus sur la pédagogie, la nécessité de faire évoluer les pratiques et l'enseignement avec de nouveaux outils numériques.

Un nouveau projet d'établissement a été élaboré en concertation avec l'équipe pédagogique pour répondre à la politique culturelle souhaitée par les communes. Il est présenté ci-dessous, avec l'objectif que l'Ecole Intercommunale des Arts soit toujours un lieu incontournable d'apprentissage, de création artistique, de partage et de plaisir.

I/ Proposer une offre culturelle et artistique pour toutes et tous

1. A l'échelle d'un territoire

L'intercommunalité est une composante essentielle de l'Ecole des Arts. Elle permet d'envisager une offre artistique la plus variée possible, pour permettre à tous les publics de trouver une place au sein de l'Ecole. Les communes restent attentives à maintenir des tarifs adaptés au quotient familial de leurs habitants pour que ceux-ci puissent s'inscrire facilement. Ils sont accueillis en priorité mais les publics extérieurs, de l'Ondaine ou de plus loin, sont bienvenus et contribuent à la vie artistique de l'Ecole.

La diversité des pratiques nécessite des compétences spécialisées très variées et la mutualisation des professeurs prend tout son sens dans cette école car de nombreuses classes instrumentales sont de taille modeste.

2. Dès le plus jeune âge

Découvrir la musique et les autres arts a de nombreux bienfaits sur les très jeunes enfants : stimuler leur cerveau, développer leur habileté ou tout simplement leur offrir un moment de plaisir et de détente. Les pratiques artistiques favorisent la curiosité, la construction et l'épanouissement de l'enfant. C'est un lieu sûr pour explorer et gérer les émotions, les sentiments, en les mettant en images, en mouvements, en sons ou en matières.

La promotion de l'Eveil aux arts reste une priorité, ainsi que le jardin musical, avec le partage parents-enfants. L'Ecole des Arts s'associe au festival annuel « P'tit Bout de Culture » en proposant des ateliers ponctuels d'arts plastiques, d'expression corporelle ou de musique. Des actions similaires sont à organiser sur La Ricamarie, dans les structures « petite enfance ».

3. Assurer un enseignement artistique spécialisé

L'Ecole s'inscrit dans les schémas nationaux et départementaux de l'enseignement initial de la musique, la danse, et le théâtre. Le règlement pédagogique décrit les cursus d'enseignement par cycles et les modes d'évaluation, qui permettent d'intégrer le cas échéant un 3^e cycle, professionnalisant. Les arts plastiques, historiquement séparés des autres disciplines, ne dépendent pas de schémas départementaux mais ont été intégrés au projet d'établissement de l'Ecole des Arts. Une réflexion nationale est par ailleurs en cours pour les rapprocher des arts vivants.

Les apprentissages doivent s'inscrire dans la durée pour développer des compétences techniques et artistiques. Le choix d'une pratique doit être celui de l'enfant avant tout. L'Ecole souhaite maintenir et améliorer un parcours « découverte » des instruments qui permet aux jeunes enfants d'essayer les instruments, de faire un choix éclairé et d'être plus motivé.

Dans le cadre des cursus avec plusieurs activités, il est proposé de constituer un « dossier pédagogique » de l'élève où les professeurs pourraient inscrire son projet personnel ou les évaluations des différentes activités artistiques. Cela permettrait d'améliorer le suivi et les liens entre les différentes disciplines et les professeurs concernés, qui y auraient librement accès.

4. Développer des activités ou ateliers au plus près des demandes

En marge des cursus traditionnels, l'Ecole est désireuse de développer des ateliers « tous publics », accessibles à toute personne voulant s'initier à une pratique artistique.

Le Hip-Hop, introduit dans l'Ecole depuis 2 ans, est une danse contemporaine appelée à être reconnue dans les schémas nationaux de l'enseignement de la danse. Dans le même esprit, il semble nécessaire de proposer un cours de danse « hors cursus » pour les enfants de plus de 6 ans qui souhaiteraient s'initier à la danse Classique ou Modern Jazz, que ce soit une demande personnelle ou une proposition associée aux dispositifs de Réussite Educative.

L'accès à un studio d'enregistrement est proposé depuis septembre 2020 aux élèves de l'Ecole des Arts. Lieu d'expérimentation et de création musicale, il accueille des artistes amateurs locaux. Quel que soit l'âge, les compétences ou la sensibilité artistique, c'est un lieu ouvert qui s'adapte aux attentes et aux styles musicaux de chacun.

Le théâtre pour les adultes est une demande locale récurrente. Son absence provoque par ailleurs un déséquilibre entre les différentes spécialités artistiques et ne facilite pas les projets interdisciplinaires entre adultes. Dès la rentrée 2021, l'Ecole met en place des stages de théâtre avec différentes thématiques, parmi lesquelles le théâtre d'improvisation, le travail du clown, l'écriture d'une pièce, la manipulation d'objets (marionnettes) ou encore la création de personnages (inspirés de la commedia dell'arte). Ces stages permettront de mieux cerner les attentes du public adulte et de pérenniser ensuite l'activité.

II/ Soutenir les pratiques artistiques amateurs sur le territoire

1. Valoriser les pratiques d'ensemble, dont l'orchestre de l'Ecole

Si certaines activités ne sont pensées que collectivement, comme le théâtre, la danse, voire les arts plastiques, l'enseignement d'un instrument de musique est trop souvent envisagé comme une pratique individuelle. C'est pourtant par la pratique d'ensemble que se développe l'écoute, le partage, et une pratique plus ludique et décomplexée de la musique.

L'Ecole doit donner un nouveau souffle à l'orchestre de l'Ecole, pour qu'il puisse accueillir toutes les générations de musiciens ayant quelques années de pratique. C'est d'ailleurs dans cet esprit que les professeurs l'ont renommé « 2si2la Orchestra ». Sa vitalité permettra d'en faire un tremplin vers l'Orchestre d'Harmonie de La Ricamarie, pour les musiciens les plus aguerris. Pour tous ceux qui ne pourraient pas s'adapter aux répétitions régulières de l'orchestre, il est envisagé des temps forts, pendant les vacances scolaires ou le samedi, qui permettrait de rassembler le plus grand nombre d'élèves autour d'un répertoire commun.

L'Espace Culturel Albert Camus ou la salle de l'Harmonie des mineurs pourraient devenir des lieux d'accueil de cet orchestre et permettre à d'autres musiciens amateurs de rejoindre l'Ecole des Arts.

L'Harmonie des mineurs de La Ricamarie a signé une convention de partenariat avec l'Ecole des Arts, fin 2020. Elle y renouvelle sa volonté de collaborer aux projets artistiques de l'Ecole et de mutualiser, pour cela, ses locaux.

2. Maintenir l'effort pour un rééquilibrage des classes instrumentales

Les classes de vent, en particulier trompettes et clarinettes, menaçaient de disparaître il y a 5 ans.

Le parcours découverte et la mobilisation des professeurs a permis de les réhabiliter, mais les effectifs, encourageants, restent fragiles pour une bonne dynamique de classe (6 à 9 élèves).

Il faut continuer les efforts pour faire connaître ces instruments, de même que la flûte traversière et le saxophone, à travers des ateliers « découvertes », sous forme de stage pendant les vacances ou sur des samedis matin. Toutefois, ces ateliers ne doivent pas mettre de côté les autres activités, et tous les professeurs sont encouragés à se mobiliser sur ces temps exceptionnels. Les stages « M'Art Toi » en avril ou les « ateliers du samedi » en juin 2021 ont permis de confirmer les envies de nombreux enfants qui hésitaient à venir à l'Ecole des Arts.

3. Développer l'interdisciplinarité et la transversalité

La grande variété des activités proposée est une occasion de créer des liens entre les activités et de promouvoir l'interdisciplinarité. Il est tout à fait souhaitable que des arts différents se rencontrent, partagent des valeurs communes comme l'écoute, l'expression artistique à travers le corps, la voix. Cela permet aussi de travailler sur la confiance en soi, en oubliant un peu les crispations liées à une technique ardue ou à la crainte de ne pas assez bien réussir.

Travailler ensemble autour d'une thématique commune incite à concevoir des projets novateurs, motivants et originaux. Les projets interdisciplinaires permettent de s'enrichir mutuellement, d'ouvrir de nouveaux horizons sur les différentes formes d'expression artistique. Cela implique là encore un investissement important de l'équipe pédagogique, pour construire les projets ensemble.

4. Encourager la création artistique

L'Ecole souhaite favoriser la création artistique la plus large possible, à partir des apprentissages de chacun, dans l'ensemble de ses disciplines. Elle sera valorisée en accompagnant des initiatives d'improvisation, d'interprétation ou de composition.

Une activité de création musicale, le Soundpainting, assurée par une professeure experte dans cette discipline, sera mise en place dans le cadre des répétitions de l'orchestre, pour une approche créative, ludique et conviviale de la pratique instrumentale collective.

Des ateliers de création musicale sur ordinateur (MAO) sont aussi à développer : ils peuvent toucher un public différent, qui ne souhaite pas entreprendre l'apprentissage d'un instrument traditionnel, et particulièrement les jeunes du collège Jules Vallès puisqu'ils fréquentent déjà les locaux.

La création artistique passe aussi par la concertation autour des projets pédagogiques, pour plus d'inventivité, avec des échanges de compétences et d'idées entre tous les acteurs. Ils pourront être facilités par la mise en place d'espaces numériques partagés par les professeurs ou à destination des élèves.

III/ L'Ecole Intercommunale des Arts « hors les murs »

1. Intervenir dans les établissements scolaires

La musique à l'école est le seul moyen de garantir l'accès à l'éducation musicale et artistique pour tous les enfants. Elle permet d'apprendre à se connaître, à s'écouter et à écouter l'autre au sein d'une chorale ou d'une pratique créative collective : cela forge le sens du respect, de la solidarité et du partage.

En alliant plaisir, rigueur et discipline, la musique peut aider les enfants à surmonter leurs difficultés scolaires, développer leurs facultés d'apprentissage, mais aussi valoriser les notions d'effort et de progrès. Ces pratiques musicales participent au développement harmonieux de l'enfant sur les plans sensoriel, moteur, affectif et intellectuel.

Le musicien intervenant aide les professeurs à construire leurs projets artistiques. Il est un médiateur entre les établissements scolaires, les acteurs culturels du territoire (médiathèques, centres

culturels...) et les artistes enseignants de l'Ecole des Arts. Ceux-ci peuvent participer aux projets musicaux ou venir dans les classes pour présenter la discipline qu'ils enseignent.

Le temps périscolaire n'est pas à négliger non plus. Ses ateliers de découverte instrumentale, actuellement limités à la pratique de la guitare, pourraient accueillir d'autres instruments. Cela représente des ateliers « passerelle » pour les enfants dont la famille n'est pas prête à franchir les portes de l'Ecole des Arts.

Une réflexion est engagée sur la mise en place d'un « orchestre à l'Ecole » sur la commune de La Ricamarie, à la demande de quelques professeurs en école primaire. Ce projet est encouragé par l'inspection académique et par des aides financières de l'association « Orchestre à l'Ecole » pour l'acquisition du parc instrumental. Pour amorcer ce projet, une action collective est mise en place à la rentrée 2021. Elle réunit les écoles primaires de la Ricamarie et le collège Jules Vallès autour de l'œuvre musicale *Un Petit Prince*, de Coralie Fayolle. Elle a aussi pour objectif d'encourager les enfants et les familles à maintenir une scolarisation sur la commune, au collège Jules Vallès, qui accueille aussi l'Ecole Intercommunale des Arts dans ses locaux.

In fine, cet enseignement de la musique dans le cadre scolaire permet de sensibiliser tous les enfants à une pratique vocale ou instrumentale. Il peut déclencher l'envie de se perfectionner dans une pratique artistique ou développer l'intérêt pour le spectacle vivant.

2. Développer les actions vers des publics spécifiques

L'Ecole Intercommunale des Arts propose des ateliers pour les personnes âgées des maisons de retraite, sur les deux communes. Depuis plusieurs années, un atelier « chansons » a fidélisé un groupe de résidents. Pour la rentrée 2021, de nouveaux ateliers d'expression corporelle, autour de la danse, sont mis en place.

Indépendamment des capacités techniques de chacun, le geste fait sens et la danse apparaît. Elle permet d'entrer en relation avec son corps ou avec les autres, de partager un moment convivial où la musique a elle aussi sa place, et de procurer du bien-être aux résidents. Ce sera aussi l'occasion de créer du lien entre les classes de danse ou de musique de l'Ecole des Arts et les personnes âgées, en proposant des petits spectacles, le temps d'une rencontre intergénérationnelle.

Les personnes en situation de handicap peuvent elles aussi trouver leur place à l'Ecole des Arts. Certaines s'inscrivent à l'Ecole et bénéficient de l'apprentissage, individualisé, d'un instrument de musique. Nous maintenons le lien avec les structures d'accueil spécialisées pour être prêts à répondre au mieux à leurs attentes.

L'Ecole va déjà à la rencontre des adultes handicapés à travers des ateliers musicaux collectifs. Ils y découvrent, s'approprient et créent tout un monde sonore, allant jusqu'à finaliser en studio leur création artistique. Les formations spécifiques pour s'adapter à ces publics sont encouragées, d'autant que l'accueil des enfants avec handicap léger (troubles Dys) nécessite une adaptation ou une évolution des pédagogies.

3. Participer à la vie culturelle des communes

Les partenariats avec l'Orchestre d'Harmonie de La Ricamarie et l'Union des accordéonistes de l'Ondaine font l'objet d'une convention depuis de nombreuses années. Ces liens sont encore à renforcer pour que vivent ces sociétés musicales amateurs.

L'Ecole des Arts souhaite participer activement à la vie culturelle locale, en proposant régulièrement des spectacles, gratuits, pour les familles inscrites à l'Ecole des Arts et les habitants des communes.

Elle se rend disponible pour répondre aux attentes des associations ou structures locales, pour aller à la rencontre de publics éloignés et prendre en compte la diversité culturelle sur le territoire. Une médiatrice socio-culturelle assure le lien avec la commune du Chambon-Feugerolles et des réunions régulières sont proposées sur la Ricamarie, pour s'intégrer aux actions culturelles locales.

L'Ecole s'implique dans la politique de développement local sur le quartier de La Romière, là où sont installés ses locaux, en proposant des ateliers pour les jeunes pendant les vacances scolaires. Ces actions ponctuelles sont à renouveler pour faire connaître le lieu, le rendre plus ouvert, et susciter des pratiques artistiques régulières au sein de l'Ecole des Arts.

Les liens avec les collèges et le Lycée Testud sont à tisser. Le public adolescent n'est pas toujours attiré par les apprentissages traditionnels. L'Ecole des Arts doit inventer de nouvelles approches ou projets artistiques, en partenariat avec les établissements scolaires et les saisons culturelles, pour les mobiliser et les amener à fréquenter des lieux culturels variés, dont les sites de l'Ecole des Arts.

Plus largement, un projet de médiation est en construction entre les habitants du Chambon-Feugerolles, adultes, et les professeurs de l'Ecole des Arts. Il a pour ambition de tisser des liens et d'établir une relation autre que celle « professeur-élève », dans un souci d'enrichissement mutuel et de valorisation de toutes les cultures et savoir-faire artistiques ou artisanaux.

En partant du réseau social déjà existant et de rencontres au sein des structures socio-culturelles locales, l'objectif premier est de fédérer un groupe d'habitants adultes, possédant quelques ressources, répertoires ou savoir-faire artistiques issus de leur culture d'origine. Au fil des rencontres, des ateliers organisés par des professeurs de L'Ecole des Arts pourront aboutir à la création, tous ensemble, d'un événement artistique pluridisciplinaire.

IV/ Développer la communication à travers différents supports

1. Améliorer la communication sur le territoire

Toutes les actions portées par l'Ecole des Arts doivent contribuer au rayonnement de la vie culturelle locale et être valorisées sur les supports de communication.

Le site internet du SIVO existe depuis juin 2020. Ce syndicat intercommunal est difficile à identifier pour le public. Il faut donc permettre l'information sur les sites internet des deux communes, avec un lien direct vers sivo-ondaine.fr. Ce site donne des informations très précises sur l'offre pédagogique, les modalités d'inscriptions, et des actualités régulières sont mises à jour à l'intention des usagers. Il doit servir de promotion des actions pédagogiques et artistiques réalisées, grâce à l'intégration de photos, de vidéos, ou d'enregistrements sonores.

L'Ecole souhaite se doter d'outils plus performants pour améliorer la qualité de ces supports, en particulier pour la vidéo. Le studio d'enregistrement de l'Espace Culturel Albert Camus est d'ores et déjà un outil précieux mis à disposition, de même que les services communication des mairies pour les photos ou articles.

La presse locale, aussi bien les journaux que les revues municipales, doit être régulièrement sollicitée pour améliorer la communication avec les ricamandois et chambonnaires. Un flyer sur l'Ecole des Arts pourrait être prévu à la fin de l'été et ajouté à la distribution des revues municipales, dans les boîtes aux lettres.

2. Se faire connaître et reconnaître en dehors de la Vallée de l'Ondaine

L'Ecole des Arts appartient au réseau départemental des écoles de musique, danse et art dramatique. Celui-ci permet l'organisation d'examens de fin de cycle, mais est aussi porteur d'actions pédagogiques et artistiques sur La Loire auxquelles les élèves peuvent participer gratuitement. Le département valide et subventionne un plan de formation, organisé par les écoles, à l'attention des professeurs.

L'Ecole des Arts participe à ce plan de formation depuis 3 ans, et souhaite continuer à proposer des formations de qualité pour les professionnels du département. Après l'accueil d'une formation sur le logiciel Cubase en 2021, elle propose d'accueillir en 2022 une formation sur les outils numériques adaptés aux cours de formation musicale.

Depuis 2020, l'Ecole des Arts est signataire d'une convention pour intégrer le réseau AuRA des écoles de musiques connectées. Elle participe activement à la mise en place de ce réseau, avec des concertations et des expérimentations. Cela contribue à dynamiser les pédagogies et encourage l'Ecole à se tourner résolument vers des outils numériques connectés, incontournables, en complément des enseignements traditionnels. Ce réseau permettra l'accès à de nombreuses ressources, concertations pédagogiques, mises en relations entre professionnels et un accès facilité à des formations ou tarifs négociés pour acquérir des logiciels pédagogiques « en ligne ». L'obtention d'un label pour les écoles adhérentes ou d'une aide financière départementale sont actuellement à l'étude.

CONCLUSION

L'Ecole Intercommunale des Arts s'inscrit, par son projet d'établissement, dans la politique culturelle souhaitée par les communes. Les enseignants mobilisent leurs compétences et leur créativité pour que des activités culturelles de qualité soient accessibles au plus grand nombre de ricamandois et chambonnaires. Dans le même temps, l'Ecole veille à améliorer ou conserver les équilibres acquis entre les disciplines, en orientant si besoin le public, en constant renouvellement.

La crise sanitaire, depuis mars 2020, a fortement impacté les activités. Les enseignements se sont retrouvés fortement dégradés, avec des cours à distance, voire impossible, pour les adultes en danse et en Arts Plastiques. La démobilisation bien compréhensible des élèves et des familles a provoqué une chute des effectifs qui s'est stabilisée grâce à l'implication de chaque professeur.

Dans ce contexte, la mobilisation de l'équipe pédagogique, autour du projet d'établissement, devient le moteur essentiel de son développement et de son rayonnement culturel à venir.